

Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CTP SNA/SSE du 28 mai 2010

<u>Au programme la pointeuse pour les personnels en horaires</u> opérationnels

Dés le 7 juin un contrôle de présence sera imposé aux personnels travaillant en horaire opérationnel. Cela concerne les ICNA, les IESSA et les TSEEAC (TWR, BDP et MO).

Pour les sites de Marseille, Montpellier et Perpignan le badge destiné initialement à la sureté sera utiliséet pour les autres sites (Béziers, Aix les Milles et Avignon) un cahier d'émargement est prévu.

L'administration effectuera une vérification hebdomadaire et aléatoire en comparant les présents et le tour de service. Si l'agent est absent il aura un retrait sur son de salaire de 1/30 ème.

Puis courant décembre 2010 un nouveau système de pointage incluant le contrôle horaire sera mis en place....

La DSNA fait preuve de célérité et d'imagination pour affaiblir la défense organisée par les personnels et les organisations syndicales qui défendent l'unité de la DGAC au sein de la Fonction Publique d'Etat en refusant la fusion des prestataires de la navigation aérienne au sein du FABEC.

FO au sein de l'intersyndicale propose le modèle coopératif (Co-op Model) qui est le projet défendu par une majorité des organisations syndicales regroupées au sein de la fédération ETF.

FO s'est opposé à la mesure pointeuse lors du CTP SNA/SSE. Cette mesure est une remise en cause du professionnalisme des personnels. FO demande l'abandon de cette mesure et le retrait des remises en cause du droit de grève pour restaurer la confiance et le dialogue social qui n'existe plus à la DGAC.